

Salaires:

**Stop aux
abus!**

Oui!



1:12

L'INITIATIVE 1 :12 : ARRÊTER LES ABUS ET INSTITUER DES SALAIRES PLUS JUSTES

Les revendications de l'initiative 1 :12 sont aussi simples qu'efficaces : aucun manager n'a le droit de gagner plus en un mois que ce que gagnent ses collègues les moins payés en une année. Ainsi nous arrêtons les abus et nous faisons un grand pas en direction de salaires plus justes.

Les profiteurs en prennent de plus en plus.

Die La fourchette salariale s'est beaucoup agrandie ces 30 dernières années en Suisse. Les salaires des managers ont littéralement explosé. Qu'un chef gagne 30, 40 ou 100 fois plus que ses employés n'est plus une rareté. Ils prennent de plus en plus, parce qu'ils ont le pouvoir de fixer leur salaire eux-mêmes. Cet abus nous fait du tort à tous.

Pour tous les autres, il en reste de moins en moins.

Les profiteurs prennent de plus en plus d'argent, ce qui nous laisse en laisse de moins en moins, alors même que nous travaillions tous pour la prospérité de la Suisse. L'augmentation des primes d'assurance maladie et des loyers fait que le salaire net de beaucoup de suisses est en baisse. Seuls les top-managers arrivent à augmenter leurs salaires en plongeant leurs mains dans les richesses, produites par tous. La 1 :12 est la solution, elle va permettre une meilleure distribution des salaires. Ainsi, le pouvoir d'achat sera augmenté, ce qui aidera la consommation et améliorera notre économie.

Les managers en prennent de plus en plus... Le revenu net des plus hauts revenus* a augmenté de 23700 francs par an entre 2000 et 2010.gen.

...pour tous les autres il en reste de moins en moins. Dans la même période, les bas revenus ont diminués de 300 francs.Einkommen um 300 Franken gesunken.



*pourcentage des revenus les plus hauts de la main-d'œuvre Suisse. Source : rapport sur la distribution salariale de l'Union Syndicale Suisse (USS).

1:12

Il y en a déjà assez pour les managers

Même avec un rapport de 1:12, il en reste plus qu'assez pour les managers. Si le plus bas salaire de l'entreprise est de 4000 francs mensuels, cela fait près de 600'000 francs annuels pour le patron. Ce qui fait bien plus qu'un conseiller fédéral, un médecin ou encore un pilote de ligne, malgré la haute responsabilité de ces postes. L'exigence de l'initiative 1:12 n'est ni récente, ni extrême. Il y a 15 ans, l'écart salarial entre le plus bas revenu et le plus haut était encore loin des 1:12. En 1984, les plus grands patrons de nos plus grandes entreprises gagnaient en moyenne six fois plus que les plus bas salaires. De nos jours, c'est 43 fois plus qu'ils reçoivent en moyenne. Les années 1945 à 1980 sont considérées comme étant l'âge d'or de l'économie suisse. Toute notre prospérité est donc basée sur de nombreuses années sans abus. Les salaires à coup de millions n'ont aucun lien avec le rendement. Il est donc aberrant qu'UBS distribue des bonus à hauteur de 2,5 milliards de francs alors

que dans la même période ils ont enregistré des pertes chiffrées à 2,5 milliards de francs. Tout cela n'a rien avoir avec du rendement, c'est du pur abus.

La 1:12 ne touche aucune PME

Les innombrables PME de Suisse ne sont pas touchées par l'initiative 1:12. Ce n'est même pas contesté par les adversaires de l'initiative. En effet, en Suisse il n'existe aucune PME dans laquelle le patron gagne plus de 12 fois plus que ses employés. Les abus ne concernent que les très grandes entreprises, c'est pourquoi seul 0,3% des entreprises sont touchées par la 1:12, c'est-à-dire 12'000 managers.



SEULE L'INITIATIVE 1 :12 STOPPE VRAIMENT LES PROFITEURS !

En mars 2013, le peuple suisse a donné un signal fort contre les profiteurs, en effet, l'initiative Minder est passée avec presque 70% de votes favorables. Pourtant, le problème des salaires des topmanagers n'est pas encore résolu. Le père de l'initiative contre les salaires abusifs lui-même a admis que malgré ce pas en avant, certains hauts revenus de managers seront encore possibles. C'est pourquoi nous avons besoin de l'initiative 1 :12, qui elle seule peut stopper réellement les arnaqueurs.

En Suisse, c'est le peuple qui décide, et non les managers !

Economiesuisse ainsi que les topmanagers essaient de faire pression sur nous. Ils nous menacent en agitant le fait que si l'initiative passe, eux-mêmes, ainsi que leurs entreprises partiront de Suisse. Cette rengaine revient inlassablement : déjà pour l'initiative Minder, ces mêmes

compagnies parlaient de délocalisation. Ce ne fut pas le cas... ce qui montre bien que ce sont des « paroles en l'air ». Encore une fois, les opposants à l'initiative 1 :12 utilisent la même stratégie d'intimidation, pourtant pour nous, il est bien clair que c'est le peuple qui choisit les règles du jeu. Dans notre démocratie, nous choisissons tout et ce n'est pas quelques topmanagers qui nous dicteront notre façon d'agir.



**Brady Dougan
(CEO Credit suisse)**

Depuis qu'il a pris les rênes de la banque en 2007, le cours des actions Crédit suisse a chuté de 72%. Son salaire : 7.8 mio de francs.

1 : 191



**Andrea Orcel
(Banquier
d'investissement
UBS)**

Il a reçu 26 mio de francs comme indemnité d'engagement, avant même d'être entré dans son bureau. Une/un salarié/e normal devrait travailler 385 ans pour gagner la même somme.

1 : 194

1:12

Chacun devrait pouvoir profiter du succès de son entreprise

C'est grâce au travail de chaque employé/e qu'une entreprise atteint le succès, et chacun participe à la création du « gâteau » des salaires. Si seuls les grands directeurs prennent une grosse part (qui devient de plus en plus importante), il ne restera bientôt plus rien pour les travailleurs.

Les patrons voudront voir augmenter leur salaire dans le futur. Avec l'initiative 1:12, cela ne sera possible qu'en augmentant également les salaires les plus bas. C'est ainsi que dans les entreprises qui fonctionnent bien, tous pourront profiter, et pas seulement les topmanagers.

L'exemple des chocolatiers Lindt & Sprüngli

Si le CEO de Lindt et Sprüngli ne gagnait, en un mois, que le salaire annuel de l'employé/e le/la moins bien payé/e de l'entreprise, il y aurait assez d'argent à disposition pour augmenter le salaire de 1>200 travailleurs de 440 francs suisses par mois. Ainsi, puisque le CEO voudra maximiser son revenu, il sera obligé d'augmenter les salaires les plus bas.



1:60

Rolf Dörig (Président du CA de Swiss Life)

Le comité directeur d'Economiesuisse revendique une baisse des rentes AVS ainsi qu'une augmentation de l'âge de la retraite à 70 ans. En tant que président du conseil administratif, il est très généreusement rémunéré.



1:219

Daniel Vasella (Ex-CEO Novartis)

Le père des profiteurs, à la retraite, gagne encore agréablement sa vie. En tant que conseiller pseudo-indépendant, il gagne encore 3>000 CHF par heure.

MALENTENDU ET REPONSE

Malentendu numéro 1: la compétitivité de la Suisse est menacée.

FAUX! *L'initiative 1:12 renforce la Suisse.*

Déjà à l'époque, la Suisse était devenue un pays compétitif sans les profiteurs que nous connaissons aujourd'hui. Aujourd'hui, de très nombreux employés travaillent dans des PME ainsi que dans de grands groupes en faisant preuve de beaucoup d'engagement, et cela sans toucher des millions. L'initiative 1:12 empêche l'indignation générale contre ces hauts salaires et permet que tout le monde reçoive un salaire en concordance avec son travail. C'est ainsi que la Suisse restera unie.

De plus : Aucun boulanger, aucun pharmacien et aucun menuisier n'aurait un quelconque problème avec l'initiative 1:12. Au contraire : les profiteurs mettent en péril la cohésion sociale, et ils mettent à mal la motivation des salariés, ce qui détériore le pouvoir d'achat.

Malentendu numéro 2: la 1:12 détériore l'économie et supprime des places de travail.

FAUX! *Les profiteurs ne participent pas à la croissance, ils la mettent en danger.*

A chaque projet, proposition ou initiative, les opposants nous menacent avec l'augmentation du chômage. Encore une fois c'est le cas, et cela montre à nouveau que ce ne sont que des paroles en l'air. La Suisse est concurrentielle parce que nous avons des travailleurs très bien formés, des infrastructures efficaces et un haut niveau de vie. Les salaires des millionnaires sont investis dans la spéculation et non dans l'économie suisse. Depuis 2006,

nous savons que le marché de la finance est hypertrophié et que le boucher, dans son petit village, ne voit pas la couleur de cet argent. Si les salaires étaient équitablement distribués, le pouvoir d'achat serait renforcé, ce qui augmenterait la consommation des habitants. Cela aurait ainsi pour conséquence de booster l'économie et ainsi, de créer des places de travail.

De plus : les branches dans lesquels les arnaques sont commises ne génèrent pas de nouvelles places de travail. Au contraire : Les nouveaux postes sont créés par exemple dans le milieu de la santé, où les employés ne reçoivent parfois même pas 4'000 CHF par mois, et pour cela, travaillent dur sans toucher des millions.

Malentendu numéro 3: Sans les hautes rémunérations, les bons managers ne seront plus attirés par notre économie.

FAUX! *Les arnaqueurs ne sont pas les meilleurs, mais seulement les plus avides.* C'est une représentation absurde de s'imaginer que le succès d'une entreprise est uniquement dû à une personne. En effet, il y a beaucoup de facteurs qui jouent un rôle. Citons quelques exemples de personnes indispensables au succès : le chimiste, qui travaille à l'élaboration des médicaments, la personne qui s'occupe de ranger et de nettoyer les bureaux, l'éducatrice à la petite enfance qui s'occupe toute la journée des enfants des managers, etc. Il n'y a pas de « marché du manager », sur lequel on trouverait les meilleurs directeurs au prix de la concurrence. Des études montrent que les bonus

1:12

ressemblent plus à des magouilles de dessous-de-table, qu'à un réel rapport avec les prestations. En bref : Les hauts salaires n'ont pas de lien direct avec la contribution au succès d'une entreprise. Au contraire, les topmanagers pourraient d'ailleurs eux-mêmes se verser leurs propres salaires et leurs bonus. Cela n'est qu'une question de pouvoir et de relations.

Malentendu numéro 4: L'initiative limite la liberté économique.

***FAUX!** A l'avenir, les entreprises continueront à fixer leurs salaires. L'initiative 1:12 ne fixe aucun salaire, mais elle met en place des limites raisonnables.*

Le cadre de l'initiative 1:12 laisse suffisamment de marge de manœuvre, tout en empêchant l'attribution de salaires exorbitants. Nos adversaires reconnaissent le caractère abusif des salaires de plusieurs millions que reçoivent Dougan ou Vasella, ils n'ont pourtant jamais fait de proposition concrète pour y remédier.

Malentendu numéro 5 : Une acceptation de l'initiative conduirait à une diminution des recettes fiscales ainsi que des contributions à l'AVS.

***FAUX!** Il n'y aura aucun changement en ce qui concerne l'AVS. L'ancien chef du Département des assurances sociales le confirme.*

Avec l'initiative 1:12, tout le monde aura plus dans son porte-monnaie. Un exemple chiffré : Si le salaire du CEO de Lindt & Sprüngli respectait le rapport 1:12, tous les employés de cette entreprise pourraient recevoir 440.- de plus par mois. Si les entreprises doivent payer quelques francs supplémentaires pour les impôts, il leur reste toujours encore suffisamment de revenu disponible libre.

D'ailleurs, ce reproche vient des milieux qui ont menti au peuple au sujet de la réforme de l'imposition des entreprises II et permis aux grandes entreprises et à leurs patrons de payer moins d'impôts. L'argument de la baisse des recettes fiscales soulevé par nos adversaires est donc hypocrite et malhonnête.

Contournement de l'initiative 1:12?

Le texte de l'initiative est très clair. Les managers qui essaient de le contourner doivent être punis. La notion d'entreprise est définie clairement dans le texte de l'initiative et exclut les possibilités de contournement.

Initiative 1:12 Ensemble pour des salaires justes

L'initiative 1:12 met un terme aux abus salariaux.

Elle empêche que quelques managers s'enrichissent de plus en plus aux dépens des autres.

L'initiative 1:12 instaure des salaires justes.

Personne ne doit gagner plus en un mois que son collègue en une année.



Mettons ensemble un terme aux abus salariaux.

Nous avons besoin de ton aide. Participe à la campagne 1:12 ! 1a12.ch/engager
Contacte-nous par mail : info@1-12.ch

1a12.ch



1:12